

ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE
« Le Pré Saint-Nom »
4 allée de la forêt de Marly
78 860 – SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

St-Nom, le 14 novembre 2002

**Mesdames et Messieurs les
Résidants de Pré Saint-Nom**

Objet : vos factures de téléphone.

Nous avons eu la désagréable surprise de constater autour du 15 octobre 2002 que l'armoire de FranceTélécom qui se trouve juste à coté de notre entrée principale et qui porte la référence T14 avait été vandalisée : les portes ont été forcées et la cabine était donc entièrement ouverte.

L'Agence France Télécom de Plaisir en a été informée par nos soins. Ils ont envoyé des techniciens pour réparer cette porte mais pendant plusieurs jours, n'importe qui a pu se servir des lignes ainsi « ouvertes » !

Comme cette Agence était parfaitement au courant des « visiteurs » qui sont venus prendre quelques jours de vacances sur les terrains du Tennis ici à St-Nom, au cours de la période allant du 9 au 18 octobre 2002, nos interlocuteurs n'ont pas été surpris outre mesure de rencontrer cette situation. Il semblerait qu'elle soit en général consécutive à la présence de ce genre de visiteurs qui n'hésitent pas à ouvrir les armoires pour pouvoir utiliser les lignes et téléphoner à bon compte..... sur notre dos.

Vérification faite, cette armoire comporte au moins 1200 lignes , dont la quasi totalité de notre Résidence.

Après discussion avec France Télécom Plaisir la conduite à tenir à réception des factures est la suivante :

- 1 – bien examiner tous les détails de vos factures.
- 2 – si vous trouvez des choses « bizarres » entre le 9 et le 18 octobre 2002 , **faire un courrier à France Télécom** (ou bien à tout autre opérateur que vous auriez choisi) **pour demander un redressement.** En principe et compte tenu de ces circonstances, satisfaction sera donnée au client (mais encore faut-il se donner la peine de faire un courrier, ce qui n'est pas dans nos habitudes, surtout avec les prélèvements automatiques)

La Commission Initiatives.